

de l'homme en Afghanistan et de faire des recommandations détaillées à cet effet à l'Assemblée générale; juge très préoccupant les rapports concernant les attaques contre les artefacts culturels et leur pillage, et demande que tous les États prennent des mesures appropriées pour empêcher le pillage des artefacts culturels et faire en sorte qu'ils soient restitués à l'Afghanistan; et demande instamment aux parties afghanes de collaborer avec la Commission des droits de l'homme et son Rapporteur spécial sur l'Afghanistan et avec tous les Rapporteurs spéciaux qui demandent des invitations.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Rapports du Secrétaire général

À sa session de 1997, l'Assemblée générale a adopté la résolution 52/211 par laquelle elle priait le Secrétaire général de lui présenter tous les trois mois des rapports sur les progrès de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, qui avait pour mandat de faciliter la reconstruction et la réconciliation nationale. Le Conseil de sécurité avait également fait une demande dans ce sens.

Les rapports du Secrétaire général (S/1998/222, 17 mars 1998; S/1998/532, 19 juin 1998; S/1998/913, 2 octobre 1998) font état des efforts déployés pour amorcer un dialogue politique entre les taliban et l'Alliance du Nord, des diverses tentatives en faveur d'un cessez-le-feu durable et du fait que les affrontements entre les différentes factions ont continué de compliquer le processus. Ils comprennent également des observations sur la situation des droits de l'homme et les incidents dans ce domaine.

Le rapport souligne les points suivants : la situation humanitaire s'est considérablement détériorée dans la province de Bamyan où plusieurs centaines de milliers de personnes ont souffert de graves pénuries alimentaires du fait que le mauvais temps a nui aux récoltes, que la route commerciale Ghazni-Kaboul est bloquée au sud de Bamyan et que le ravitaillement par la route du nord s'est arrêté en raison de l'insécurité et des pillages; la présence de vastes zones infestées de mines et de munitions non explosées a continué à constituer un obstacle majeur aux activités de relèvement et de développement de l'Afghanistan, ainsi qu'au rapatriement des réfugiés; des tremblements de terre ont frappé les provinces de Takhar et de Badakhshan, endommageant des villages, détruisant des maisons et provoquant de nombreux morts et blessés; les régions du centre, de l'ouest et du sud-ouest du pays ont été touchées au printemps par de fortes inondations qui ont dévasté de vastes zones agricoles; le besoin de projets de reconstruction, notamment dans les domaines de l'éducation et du relèvement urbain et rural, ces derniers étant de plus en plus considérés comme fondamentaux pour parvenir à une paix durable; la dégradation des conditions de sécurité du personnel de l'ONU, qui empêche la prestation de l'assistance humanitaire, notamment dans le domaine essentiel du secours alimentaire.

En ce qui concerne les allégations de massacres, les rapports indiquent que chaque partie accuse l'autre

d'avoir commis des atrocités contre la population civile et les prisonniers de guerre. Ils insistent sur l'urgence d'une intervention de l'ONU et sur le fait que des efforts crédibles doivent être entrepris pour séparer les faits des rumeurs sans fondement. Il est indispensable de vérifier la véracité des accusations d'atteintes aux droits de l'homme, non seulement en raison de la gravité des violations signalées, mais aussi pour faire la preuve de la réceptivité et de l'équité de l'ONU vis-à-vis des factions afghanes. Les rapports font également état de viols, meurtres, incendies volontaires, actes de pillage, brutalités, enlèvements, bombardements et attaques à la roquette sur des zones résidentielles, ainsi que de décrets promulgués par les taliban concernant l'emplacement et l'usage des locaux des organisations non gouvernementales internationales à Kaboul.

Les rapports soulignent que les factions, aidées par un approvisionnement ininterrompu d'armes venant de l'étranger, continuent de se battre sans tenir compte des aspirations de la vaste majorité des Afghans eux-mêmes. L'ingérence de pays de la région et de pays extérieurs à la région – sous forme d'appui politique et militaire actif fourni à une faction ou à une autre – conforte les dirigeants des factions dans leur refus de participer à un véritable dialogue politique et reste la cause majeure de la prolongation de la guerre en Afghanistan.

Le rapport du mois d'octobre 1998 évoque l'attaque meurtrière lancée contre des membres de la Mission spéciale à Kaboul, l'affaire des diplomates iraniens qui ont d'abord été portés disparus (et dont on a admis ensuite qu'ils avaient été assassinés), et les réactions des pays voisins. Il rend également compte des préoccupations soulevées par le sort de la population chiite hazara à Bamyan du fait des allégations de massacres de musulmans chiites après la prise de Mazar-i-Sharif, le 8 août. Selon les sources, 2 000 personnes auraient été tuées, allégations que les taliban ont constamment rejetées en déclarant que leurs forces avaient pour instructions strictes de ne pas infliger de mauvais traitements aux populations des territoires qu'elles occupent.

Le rapport du mois d'octobre 1998 rend également compte des travaux préparatoires entrepris par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme afin de mener une enquête approfondie sur les violations massives des droits de l'homme qui auraient été commises dans le nord de l'Afghanistan en 1997. En mai, le Haut Commissariat a envoyé dans le nord de l'Afghanistan une mission exploratoire chargée de déterminer la manière de procéder pour mener une enquête approfondie sur ces allégations. La mission a présenté un rapport au Haut Commissariat en juin. Un descriptif de projet pour la mission d'enquête envisagée a été mis au point en juillet. Le rapport indique à cet égard que les conditions de sécurité sur le terrain se sont progressivement détériorées en raison de l'intensification des combats et qu'il est donc difficile d'envisager l'envoi d'une mission d'enquête dans un avenir prévisible.